

PLAN TYPE

PLAN ET NOTES D'ARPENTAGE DE LOCALISATION DE LA PLATE-FORME D'EXPLOITATION PETRO-CAN DORY AU LARGE DES CÔTES À L'EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE DANS L'UNITÉ B, SECTION 24 ÉTENDUE QUADRILLÉE 45°00', 57°45' RÈGLEMENT SUR LES TERRES PÉTROLIFÈRES ET GAZIFÈRES DU CANADA

CONCESSION No.....

CET ARPENTAGE A ÉTÉ EXÉCUTÉ DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 1979 PAR MARCEL TREMBLAY, ARPENTEUR FÉDÉRAL POUR LA CORPORATION PETRO-CANADA.

LÉGENDE

Le repérage a été effectué par observations simultanées du satellite Doppler, à l'aide de récepteurs Marconi 722 B. Les positions furent calculées des données réunies des deux stations par recours au programme GEOOP dont la documentation est disponible aux Levés géodésiques du Canada. Le programme tient compte du déplacement des centres électriques d'antennes Doppler entre les bornes des stations de contrôle et des stations dérivées. Les données météorologiques en moyenne furent prises à l'arbitraire. La différence des positions dérivées se trouve entre les bornes indiquées. Les séries d'ordinateur en regard du résultat font partie du compte-rendu de l'arpenteur (coin de notes FB, C.L.S.R.).

Les distances sont en mètres et décimales du mètre. Les distances et directions astronomiques montrées pour l'étendue quadrillée et l'unité sont dans le plan U.M.T. (fuseau 21) et les directions se rapportent au méridien central (57° ouest) du fuseau. Les distances sur les agrandissements sont des mesures redressées à l'horizontale.

La direction astronomique montrée pour la ligne de C1 à C2 est un azimut provenant d'observations solaires à la fois à C1 et C2 et se rapporte au méridien passant par C1.

Station des Levés géodésiques Δ
Borne de contrôle autorisée trouvée ●
Borne placée ○

Toutes les coordonnées montrées sont sur le datum "NAD" 1927, basées sur les coordonnées pour le méridien de tête du système Decca Lambda établi par la Corporation Petro-Canada, et que donne sur le plan 55649 C.L.S.R. La position donnée est montrée dans le compte-rendu de l'arpenteur mentionné ci-dessus comme rencontrant les normes de précision du 3^e ordre par rapport aux stations géodésiques voisines SAIL et PERTH.

A l'emplacement du puits, la profondeur de l'eau était de 51 mètres (d'après l'ingénieur de forage).

Je, Marcel Tremblay, de la Cité d'Ottawa, arpenteur fédéral, jure et dis que j'ai moi-même, en accord avec la loi et les directives de l'arpenteur général, exécuté fidèlement et correctement l'arpentage représenté par ces plans et notes et que ces plans et notes sont corrects et vrais d'après ma connaissance et mon intime conviction.

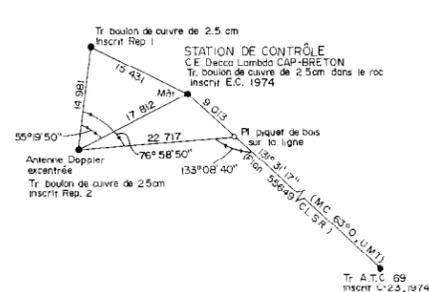
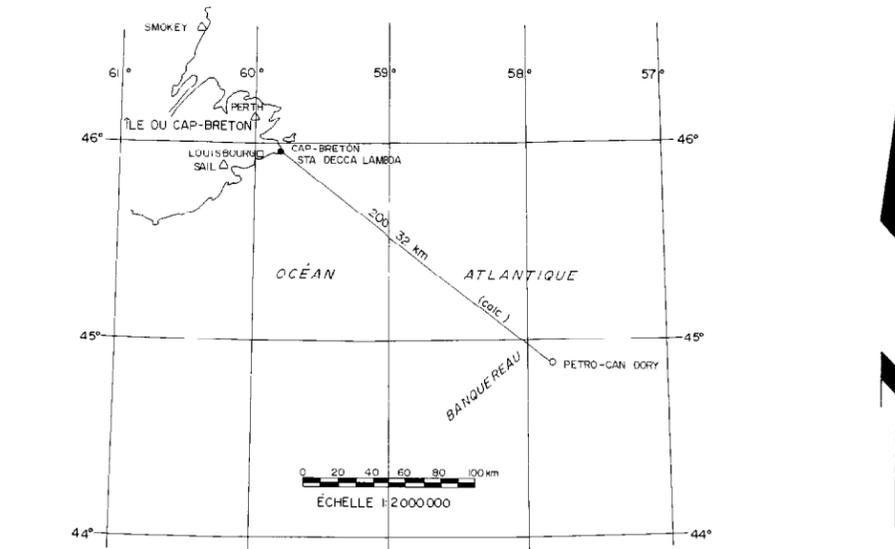
AINSI DIEU ME SOIT EN AIDÉ.

Assermenté devant moi à Ottawa ce 23^e jour d'octobre, 1979.

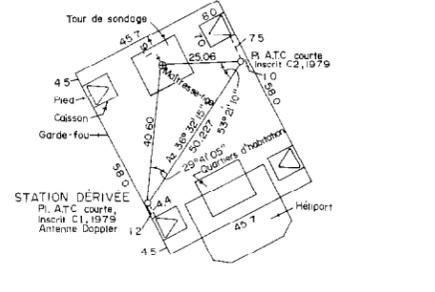
Marcel Tremblay
arpenteur fédéral

... "Signé" ...
Juge de paix
Notaire
Commissaire aux affidavits
Arpenteur fédéral

2 cm



Le centre électrique de l'antenne Doppler au Rep. 2 était à 0.23m plus bas que le boulon à la station de contrôle.
STATION AU POINT DE CONTRÔLE CAP-BRETON
ÉCHELLE 1 : 500

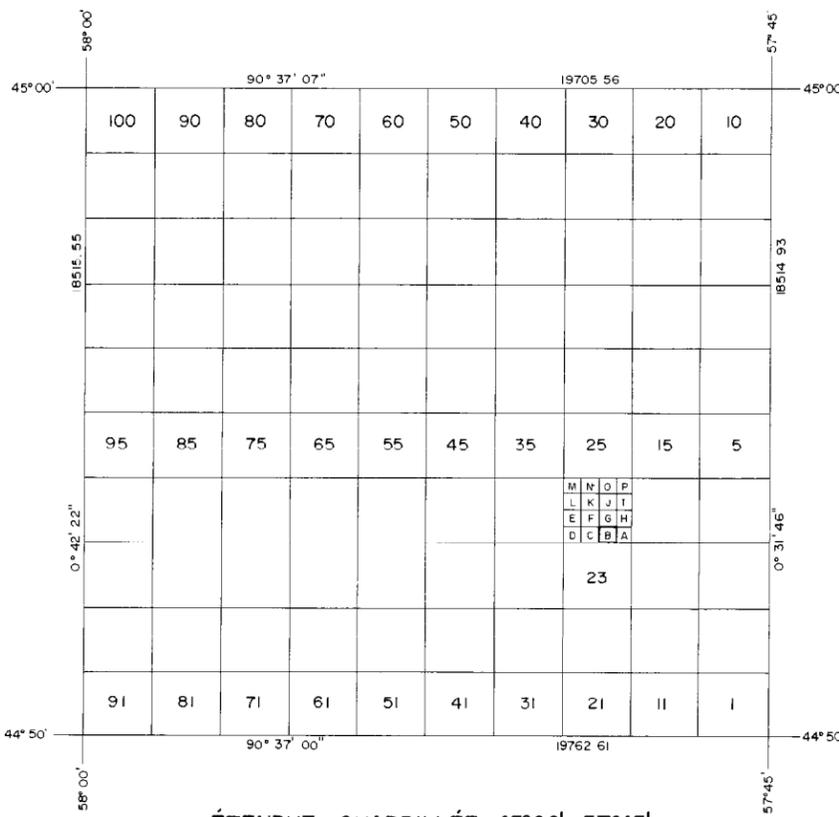


Le centre électrique de l'antenne Doppler à Clétoit à 0.48m plus haut que l'ATC courte.
STATION À LA PLATE-FORME D'EXPLOITATION
ÉCHELLE 1 : 1000

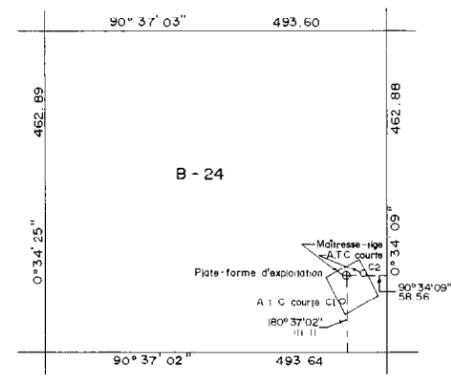
RÉSUMÉ DE L'ARPENTAGE DES DIFFÉRENCES DE POSITION PAR SATELLITE DOPPLER

	STATION DE CONTRÔLE C.E. Decca Lambda CAP-BRETON		STATION DÉRIVÉE PETRO-CAN DORY, C1		
	COORDONNÉES } A NAD 1927 (Plan no 55649, C.L.S.R.) *	COORDONNÉES } B GÉOCENTRIQUES } OBSERVÉES } (éphémérides r-d, WGS 72)	DÉCALAGE } DÉRIVE } DU DATUM } (B - A)	COORDONNÉES } C GÉOCENTRIQUES } OBSERVÉES } (éphémérides r-d, WGS 72)	COORDONNÉES } NAD 1927 } DÉRIVÉES } (C - B + A)
coordonnées cartésiennes	x } + 2 285 199 213 m y } - 3 838 892 190 m z } + 4 561 469 147 m	x } + 2 235 155 48 m y } - 3 838 723 07 m z } + 4 561 850 52 m	- 43 72 m + 169 12 m + 181 37 m	x } + 2 411 759 79 m y } - 3 830 723 84 m z } + 4 478 232 39 m	x } + 2 411 783 51 m y } - 3 830 892 96 m z } + 4 478 051 02 m
Latitude	45° 57' 12 11 92" N	45° 57' 12 11 92" N		44° 53' 02 4701" N	44° 53' 02 4701" N
Longitude	59° 47' 23 4567" O	59° 47' 23 4567" O		57° 48' 25 390" O	57° 48' 25 390" O
Hauteur orthométrique	20 68 m (2)			25 38 m (4)	25 38 m (4)
Hauteur du géoïde (GEM 10b) (3)	17 5 m (3)			15 4 m (3)	15 4 m (3)
Hauteur sphéroïde	38 18 m			40 78 m	40 78 m

REMARQUES :
La largeur du plan ne doit point excéder 60 cm en vue de sa reproduction sur microfilms. Les écritures de plans ne sauraient être inférieures à 20 mm (gabarit no 80 CL).



ÉTENDUE QUADRILLÉE 45°00', 57°45'
ÉCHELLE 1 : 100 000



UNITÉ B, SECTION 24
ÉCHELLE 1 : 5 000

TABEAU DES COORDONNÉES DÉFINITIVES, DATUM "NAD" 1927

Station	GÉOGRAPHIQUES		U.M.T., FUSEAU 21	
	Latitude, N	Longitude, O	Ordonnées	Abscisses
ÉTENDUE QUADRILLÉE				
NE	45° 00'	57° 45'	4 083 006 79	440 086 78
NO	45° 00'	58° 00'	4 983 219 59	421 182 37
SE	44° 50'	57° 45'	4 964 492 65	440 715 65
SO	44° 50'	58° 00'	4 964 705 45	420 954 19
UNITÉ B, SECTION 24				
NE			4 970 557 63	436 329 11
NO			4 970 562 95	435 855 54
SE			4 970 094 78	436 324 51
SO			4 970 100 10	435 830 90
PLATE-FORME D'EXPLOITATION				
C1	44° 53' 02 4701"	57° 48' 25 3910"	4 970 166 27	436 261 79
C2	44° 53' 03 7774"	57° 48' 24 0285"	4 970 206 31	436 292 08
Mâtresse-tige	44° 53' 03 7759"	57° 48' 25 1703"	4 970 206 51	436 267 03